

Ceci fait partie de la série

# **Les choses dernières**

De

**Owen Olbricht**

## *L'état intermédiaire des morts*

*“L'un des malfaiteurs suspendus en croix blasphémait contre lui : N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même, et sauve-nous ! Mais l'autre lui fit des reproches et dit : Ne crains-tu pas Dieu, toi qui subis la même condamnation ? Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos actes ; mais celui-ci n'a rien fait de mal. Et il dit : Jésus souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton règne. Jésus lui répondit : En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis” (Lc 23.39–43).*

Au moment de la mort, l'âme quitte le corps<sup>1</sup> et la personne ne possède plus cette “demeure” (2 Co 5.1–8). Pierre écrivit : “J'estime juste, aussi longtemps que je suis dans cette tente, de vous tenir en éveil par mes rappels, car je sais, comme notre Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connaître, que mon départ de cette tente est imminent” (2 P 1.13–14). Pierre faisait allusion à son âme, qui au moment de la mort quitte le corps et entre dans le domaine des esprits. Il disait que lui-même — sa personne intérieure, son âme — allait mettre de côté son corps. Nous pouvons en conclure qu'à la mort une personne laisse son corps pour rejoindre en esprit tous les autres esprits désincarnés.

Dans l'Apocalypse, Jean décrit les morts en Christ sous l'autel et ensuite sur des trônes (Ap 6.9 ; 20.4). En parlant de “ceux qui avaient été égorgés”, il désigne des personnes mortes, donc

<sup>1</sup> Voir Genèse 35.18. L'esprit aussi quitte le corps, selon Ecclésiaste 12.7 et Jacques 2.26. Voir article intitulé “Corps, âme et esprit” pour plus d'informations.

ayant quitté leur corps. Quand l'âme d'une personne quitte son corps, elle entre dans un état intermédiaire, pour y attendre la résurrection. Dans un tel endroit, les âmes sont-elles conscientes ou inconscientes ? Peuvent-elles faire quelque chose pour changer leur condition ou leur situation ? Pouvons-nous les aider ? Peuvent-elles nous aider ? Vont-elles dans un purgatoire où elles resteront jusqu'à ce qu'elles aient subi un châtement temporel suffisant pour pardonner leurs péchés, puis passeront-elles dans le ciel ? Existe-t-il une deuxième chance de salut ?

### **SCHEOL ET HADES**

L'Ancien Testament enseigne que les morts vont au *scheol* (équivalent grec du Nouveau Testament : *hades*). Le mot hébreu *scheol* apparaît 65 fois dans l'Ancien Testament ; il est traduit normalement “séjour des morts” ou “sépulcre”.

Puisque les morts sont souvent menacés de *scheol* dans l'Ancien Testament, certains en sont arrivés à la conclusion que seuls les méchants y vont. Mais le texte indique que nous y irons tous (Gn 37.35 ; Es 14.9, par ex.). La menace de *scheol* pour les méchants (Ps 9.17 ; 55.15) est peut-être seulement celle d'une mort immédiate comme châtement, par contraste à une vie d'une durée normale comme bénédiction pour les justes (Ez 18.4, 9). Si c'est le cas, on doit considérer *scheol* comme l'endroit où vont les méchants et les justes à leur mort.

La Septante<sup>2</sup> emploie le mot grec *hades* comme équivalent de *scheol*, comme le fait le Nouveau Testament lorsqu'il cite l'Ancien Testament (Ps 16.10 ; Ac 2.27, 31). Le grec *hades*, signifiant "caché" ou "invisible", se trouve 11 fois dans le Nouveau Testament. Il est toujours traduit "séjour des morts", sauf en 1 Corinthiens 15.55 où il est traduit (comme variante sans soutien dans les manuscrits) tout simplement "mort". Le mot *hades* ne désigne pas l'enfer, le lieu de tourment des méchants. Lorsque ce lieu est désigné, le Nouveau Testament emploie le mot grec *gehenna*, translitéré "géhénne" dans le texte français (ex : Mt 5.22 ; Lc 12.5 ; Jc 3.6).

### LA NATURE DE HADES

En parlant de l'homme riche et de Lazare, Jésus décrit précisément l'endroit appelé *hades* (Lc 16.19-31). Tout dans ce récit suggère que Jésus parle d'une chose qui a réellement eu lieu.

Beaucoup des paraboles de Jésus sont identifiées comme telles par le mot "semblable", utilisé par Jésus pour indiquer une ressemblance entre deux choses ou deux situations<sup>3</sup>. Dans d'autres cas, sans que Jésus parle de ressemblance, il est évident par le contexte qu'il s'agit d'une parabole<sup>4</sup>. Les paraboles de Jésus se basent toujours sur des événements réalisables et réalistes. Jésus n'y met jamais de détails contraires à la réalité ou à la vérité, à moins que le cas de l'homme riche et Lazare soit une exception. C'est pour cette raison que nous devrions considérer le récit de Lazare comme celui d'un événement réel, ou au moins l'illustration d'un événement plausible.

Le mot grec *tis*, qui peut se traduire "certain" ("un certain homme riche"<sup>5</sup>, etc.), est utilisé dans le grec pour les deux personnages de cette histoire, l'homme riche et Lazare (Lc 16.19-20). Ce mot, qui s'emploie par rapport à des personnes spécifiques, est utilisé notamment par Luc, dans le grec des passages suivants : 1.5 ; 7.2, 41 ; 8.2, 27 ; 9.57 ; 11.1, 27 ; 12.16 ; 13.6, 31 ; 14.1-2, 16 ; 15.11 ; 16.1. Dans notre passage, Jésus parle de deux personnes ayant réellement existé. Si ce

<sup>2</sup> Traduction grecque de l'Ancien Testament, faite à Alexandrie en Egypte par 72 érudits en 300-200 env. av. J.-C.

<sup>3</sup> Voir Matthieu 7.26 ; 13.31, 33, 44-45, 47, 52.

<sup>4</sup> Voir Luc 10.30-37 ; 15.3-7, 8-10, 11-32.

<sup>5</sup> Nos éditions françaises ne traduisent pas souvent ce mot, mais disent simplement : "Il y avait un homme riche", etc. [N.d.T].

n'est pas le cas, Jésus n'a aucune raison d'employer ce fameux mot *tis* à leur sujet. En plus, le fait qu'il mentionne Lazare par son nom est significatif : Jésus parle d'une personne réelle. En fait, cette parabole est la seule dans laquelle les personnages sont nommés.

L'examen de cette histoire, nous révèle quelques réponses à nos questions sur ce lieu appelé *hades* :

1) Les justes et les injustes vont pareillement en *hades*, car Lazare et l'homme riche y vont tous les deux.

2) Les injustes s'y trouvent dans le tourment, sans aucun soulagement pour leur châtement.

3) Les justes, par contre, sont réconfortés.

4) Chacun retient son identité et se souvient de sa vie sur la terre.

5) Tous sont conscients de leur situation actuelle.

6) Les injustes sont séparés des justes par un "grand abîme", qui empêche les uns et les autres de passer de l'autre côté.

7) Tous peuvent communiquer entre eux.

8) Tous se reconnaissent, même dans ce domaine d'esprits.

9) La vie continue sur la terre. Les frères de l'homme riche vivent toujours sur la terre.

10) Personne ne peut retourner sur la terre ni communiquer avec les vivants.

### Le paradis

*Hades* est divisé en deux parties (Lc 16.26), dont l'une est le paradis et l'autre est le Tartare.

Jésus, pour rassurer le brigand sur la croix, lui dit : "En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis" (Lc 23.43). Ce "paradis" (grec : *paradeisos*) signifie "jardin", un lieu de beauté et de réconfort ; il peut se référer au ciel (2 Co 12.1-4 ; Ap 2.7), ou bien, comme ici, à l'endroit où vont les morts qui sont justes. Bien que le corps de Jésus ait été placé dans la tombe (Lc 23.52-53), son âme alla en *hades* (Ac 2.27, 31). Jésus ne monta pas au ciel à sa mort, ce qui est évident quand on considère ce qu'il dit à Marie Magdalène : "Ne me touche pas ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père" (Jn 20.17). A partir de cette déclaration, nous pouvons déduire que lorsque Jésus et le brigand moururent sur les croix, ils allèrent tous les deux à la partie de *hades* appelée le paradis, un lieu de repos et de beauté.

L'expression "le sein d'Abraham", en Luc

16.22, doit être comprise comme un synonyme pour le paradis, lieu où vont les justes à leur mort. Cette expression suggère également l'amour qu'avait Abraham pour Lazare. Dans l'Ancien Testament, le prophète Nathan raconta comment un homme pauvre portait sa petite brebis sur son sein (2 S 12.3), un signe de son amour et de son souci pour son animal. Dans le Nouveau Testament, le disciple "que Jésus aimait" se trouvait à table avec lui, couché "dans le sein de Jésus" (Jn 13.23 - Darby, Ostervald, voir TOB note "r"). Jean dit de Jésus qu'il est "dans le sein du Père" (Jn 1.18), une expression de l'amour de Dieu pour son Fils. L'homme riche n'était ni aimé ni honoré d'Abraham, comme l'auraient pensé bien des Juifs ; par contre, le pauvre Lazare était l'objet de la bienveillance du patriarche.

### Tartare

En *hades*, un "grand abîme" sépare le paradis du Tartare, lieu de tourment et de douleur. Le mot grec *tartaros* ne se trouve qu'une fois dans le Nouveau Testament, en 2 Pierre 2.4 : "Dieu n'a pas épargné les anges qui avaient péché, mais les a livrés et précipités dans des abîmes [Tartare - TOB] de ténèbres où ils sont retenus en vue du jugement." Ces mauvais anges se trouvent là, mais ils seront sans doute transférés plus tard dans le "feu éternel", où ils seront punis avec les injustes (Mt 25.41). Les esprits des morts désobéissants y sont emprisonnés (1 P 3.19-20). Jésus leur avait prêché aux jours de Noé, par son Esprit en Noé qui annonçait sa parole (2 P 2.5, 11). Parce qu'ils rejetèrent le message, leurs esprits furent emprisonnés au Tartare, où ils se trouvaient au moment où Pierre écrivit sa deuxième lettre. Cette partie du *scheol* est mentionnée dans ce que nous appelons le cantique de Moïse :

Car le feu de ma colère s'est allumé,  
Et il brûle jusqu'au fond du séjour des morts  
(Dt 32.22).

### QUELQUES CONCEPTIONS ERRONÉES

On croit parfois que les âmes des morts transmigreront et retourneront dans d'autres corps humains ou dans des animaux ou des objets. Mais nous ne revenons pas à la terre pour y mourir à répétition. Cette idée contredit l'enseignement, par exemple, d'Hébreux 9.27 : "Il est réservé aux hommes de mourir une seule

fois — après quoi vient le jugement." Salomon écrivit au sujet des morts : "Ils n'auront plus jamais aucune part à tout ce qui se fait sous le soleil" (Ec 9.6). *Nous ne disposons que d'une seule vie terrestre*, après laquelle nous entrerons dans un domaine spirituel, pour ne plus jamais posséder d'existence terrestre.

Une deuxième idée fautive au sujet des morts est que l'âme dormira ou bien n'existera même pas jusqu'à la résurrection des morts. Bien que la Bible dit des morts qu'ils sont "endormis" (voir Jn 11.11-13 ; 1 Th 4.14-15), cette description s'applique uniquement à l'apparence et à la condition du corps. Le sommeil est une métaphore pour décrire l'assurance que la mort du corps ne signale pas la fin, mais que la vie continue après la mort, tout comme la personne endormie reste en vie.

Ceux qui essaient d'utiliser le passage d'Ecclésiaste 9.5 pour dire que les morts ne savent rien parce qu'ils dorment, ou qu'ils n'existent plus, comprennent mal le passage. L'auteur ne parle que de la relation entre les morts et cette vie terrestre. Dans ce contexte, les morts ne peuvent ni savoir ce qui se passe sur la terre, ni recevoir une quelconque récompense terrestre. Ils savent bien ce qui se passe là où ils se trouvent, et ils participent à la vie du monde invisible des morts (Lc 16.19-31). Après cette vie terrestre, ils recevront soit la bénédiction soit le châtement (2 Co 5.10 ; Mt 25.46).

Une troisième erreur consiste à croire que les morts peuvent communiquer avec les vivants (et vice versa) par le moyen d'un médium. Il s'agit de la croyance appelée spiritualisme ou spiritisme. Ceux qui agissent en médiums sont sévèrement condamnés dans la Bible<sup>6</sup>. On ne permit pas à Lazare de retourner sur la terre pour parler aux frères de l'homme riche (Lc 16.27-31). Les morts n'ont aucune connaissance des affaires de la terre, ils ne peuvent plus participer aux activités des vivants.

Une quatrième erreur est de croire qu'on peut recevoir de l'aide des morts, ou des saints, ou d'autres personnes, en leur adressant des prières. C'est Jésus — et non un mort — qui est notre aide (Hé 4.15-16) et notre seul intermédiaire (1 Tm 2.5). Etant devenu comme nous, il peut compatir à nos faiblesses et nous accorder le

<sup>6</sup> Voir Exode 22.18 ; Lévitique 19.26, 31 ; 20.6 ; Deutéronome 18.11 ; 2 Rois 21.6 ; 23.24 ; Esaïe 8.19-20.

secours dont nous avons besoin (Hé 2.17–18 ; 4.15–16).

Une cinquième erreur est celle de croire que nous aurons une deuxième chance d'être sauvés après la fin de cette vie. Jésus a bien dit qu'après cette vie, un abîme est placé entre les justes et les injustes. Personne ne peut passer d'un côté à l'autre. Le jugement qui nous sera appliqué s'établira sur ce que nous aurons fait dans notre corps (2 Co 5.10). Cela veut dire que notre destin est déterminé au moment où nous quittons notre corps. Ceux qui meurent dans leurs péchés ne peuvent être avec Jésus (Jn 8.21). Ainsi, le "jour du salut" est bien aujourd'hui (2 Co 6.2).

Une sixième erreur est la doctrine du purgatoire, selon laquelle après la mort les âmes vont dans le purgatoire jusqu'au jour du jugement. Cette doctrine enseigne que, bien que les péchés puissent être pardonnés, il faut pour cela endurer un châtement temporel afin que l'âme mérite son entrée dans le ciel. Si la personne n'a pas assez souffert dans cette vie, dit-on, elle souffrira encore dans le purgatoire. La durée et le degré du châtement sont déterminés par la culpabilité du principal concerné. Les œuvres bonnes, les indulgences de toutes sortes, ainsi que les interventions des "saints" viennent raccourcir le séjour d'une âme au purgatoire.

Or, la doctrine du purgatoire ne se trouve ni dans l'Ancien Testament ni dans le Nouveau Testament. Elle se base sur une déclaration se trouvant dans un des apocryphes, dont l'inspiration divine est rejetée par presque tous sauf l'Eglise Catholique romaine qui les inclut dans sa Bible. Le passage en question dit : "Pensée sainte et pieuse ! C'est pourquoi il fit une offrande expiatoire pour les morts, afin de les délivrer de leur péché<sup>7</sup>." La doctrine catholique officielle sur le purgatoire est celle-ci :

Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel. L'Eglise appelle Purgatoire cette purification finale qui est tout à fait distincte du châtement des damnés<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> LA SAINTE BIBLE, traduction abbé Boisson, tome quatrième (Lyon, Emmanuel Vitte, éd.), 438. Les deux livres apocryphes de Maccabées décrivent l'histoire de la lutte juive pour l'indépendance entre 166 et 40 avant J.-C.

<sup>8</sup> CATHECHISME DE L'EGLISE CATHOLIQUE (Paris, Mame-Librairie Editrice Vaticane, 1992), 220.

Cette doctrine nie la suffisance de la souffrance et de la mort de Jésus sur la croix (1 P 1.18–20) ; elle exige des œuvres bonnes ainsi qu'une souffrance humaine afin d'entrer au ciel, un enseignement réfuté par la Bible (Ep 2.8 ; Tite 3.5). Cet enseignement contredit également l'instruction de Jésus selon laquelle l'abîme de *hades* ne peut être franchi (Lc 16.22–26).

Une septième erreur est celle de croire que l'on peut administrer le baptême à une personne déjà morte. Cette doctrine est basée sur 1 Corinthiens 15.29, passage d'une interprétation assurément très difficile : "Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ? Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour eux ?" Dans ce contexte, Paul présentait des arguments au sujet de la résurrection. Il illustrait la croyance de certaines personnes quant à la vie après la mort. S'il faisait allusion à une pratique de baptême pour les morts, il n'approuvait pas pour autant cette pratique, mais il s'y référait seulement afin de parler de leur foi en une vie au-delà de la tombe. La Bible n'offre aucun espoir pour ceux qui meurent dans leurs péchés ; elle indique plutôt que ces personnes ne peuvent aller au ciel (Jn 8.21). Encore une fois, nous devons nous rappeler que l'abîme entre les justes et les injustes est infranchissable.

D'autres interprétations de ce passage en 1 Corinthiens 15.29 sont suggérées. On dit par exemple qu'il peut s'agir plutôt de la mort que de gens morts. On dit également que le mot grec *huper* employé ici avec le génitif et traduit "pour" ("pour les morts") peut avoir le sens : "à cause de" (voir Ac 9.16 ; Ph 1.29 ; 2 Th 1.5, par ex.). Paul a pu vouloir dire que beaucoup de chrétiens furent baptisés *à cause de* la mort, c'est-à-dire afin de se préparer pour la mort en vue de la résurrection des morts. S'ils ne ressuscitent pas, alors quelle aura été la valeur de leur baptême ? W.H.T. Dau écrit sur ce passage :

Nous ne disposons d'aucune évidence indiquant l'existence d'une telle pratique dans l'histoire des premières Eglises chrétiennes. Le grec *huper* exprime également la motivation par laquelle une personne est poussée vers une certaine action. Dans ce cas la motivation fut fournie par les morts, c'est-à-dire les morts dans la mesure où ils ressusciteront. Selon le contexte, en voici la signification : Si

une personne s'est fait baptiser dans l'attente de la résurrection des morts, son baptême n'a aucune valeur si les morts ne ressuscitent pas, en effet<sup>9</sup>.

Une huitième erreur consiste à dire que nos bien-aimés morts observent tout ce que nous faisons. Certaines personnes craignent d'inquiéter ou d'étonner leurs bien-aimés disparus par leur comportement sur la terre. Pour cette raison, elles parlent à ces disparus et essaient de faire ce qui leur plairait. Mais, comme nous l'avons vu, les morts ne savent plus rien de ce qui se passe sur la terre.

Une dernière erreur consiste à croire qu'un dernier jugement ne sera pas nécessaire. Le

---

<sup>9</sup> W.H.T. Dau, "Baptism", THE INTERNATIONAL STANDARD BIBLE ENCYCLOPEDIA, vol. 1, éd. G.W. Bromiley (Grand Rapids, Mich. : Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1979), 426.

raisonnement en est celui-ci : "Si les morts justes et injustes se trouvent en *hades*, il n'existe plus aucune raison d'avoir un dernier jugement." Jésus connaît déjà les siens (Jn 10.14, 27 ; 2 Tm 2.19). Au jour du jugement, Jésus n'aura pas à se demander si nous irons au ciel ou en enfer. A ce moment-là, il prononcera notre dernière sentence, et il passera en revue — avec nous — notre vie (Mt 25.31–45).

### CONCLUSION

Les morts sont à présent des âmes sans corps ; ils attendent en *hades*, soit au paradis, soit au Tartare. Entre eux se trouve un abîme, de manière à ce qu'ils soient obligés de rester là où ils sont, jusqu'à la résurrection des morts. Pour le moment, ils ne sont ni montés au ciel (Ac 2.34) ni descendus en enfer. Pendant qu'il est encore temps, préparons-nous à mourir et à entrer dans cet état intermédiaire. ◆